

DE GUILLENCHMIDT & ASSOCIÉS

# DOGA

Stratégie contentieuse  
en matière réglementaire,  
économique et commerciale

AVOCATS A LA COUR

Nous sommes un cabinet de droit des affaires, public et privé spécialisé dans la définition de stratégies contentieuses et précontentieuses pour des acteurs économiques allant de la start-up au grand groupe international.

Nous vous accompagnons dans votre développement et la poursuite de vos objectifs grâce à notre connaissance approfondie des rouages administratifs et un solide ancrage dans la réalité économique.

Nous élaborons à vos côtés les meilleures stratégies pour vous permettre de surmonter les entraves législatives et réglementaires, pour vous protéger contre le risque pénal et les comportements abusifs de vos concurrents ou partenaires, pour faire évoluer la réglementation au plus proche de vos modèles économiques, ou encore pour défendre vos libertés fondamentales, dont celle, essentielle, d'entreprendre.

Fort de notre expérience multisectorielle (énergie, transport et nouvelles mobilités, santé, cosmétiques et produits chimiques, alimentaire, textile, numérique, etc.), un de nos principaux atouts est notre d'adaptation et d'immersion dans le secteur qui est le vôtre : « *L'intelligence n'est pas ce que l'on sait, mais ce que l'on fait quand on ne sait pas* ».

Nos compétences juridiques croisées nous permettent d'allier une excellente maîtrise des enjeux économique-politiques et une vision internationale.

Depuis de nombreuses années, pour vous accompagner à l'international, nous nous appuyons sur un réseau de cabinets d'avocats best friends choisis pour leur savoir-faire et leur fine connaissance des juridictions et de l'écosystème des affaires local.

“

*L'implication,  
l'expérience  
& la force de  
travail d'une  
équipe soudée  
et réactive.*

”

# Contentieux de la réglementation et droit public économique

## *Comprendre la réglementation et combattre les entraves législatives et/ou réglementaires au développement*

L'impact des réglementations — en vigueur ou en cours d'adoption — est au cœur de la stratégie de nos clients (entreprises, fédérations, startup, etc.).

Nous leur offrons une vision d'ensemble et une stratégie claire afin que le cadre législatif et réglementaire dans lequel ils évoluent soit un moteur et non un frein à leurs activités.

Nous élaborons pour eux et avec eux des stratégies précontentieuses (amendements législatifs, portes étroites, etc.) et contentieuses devant les autorités et juridictions administratives, incluant le Conseil constitutionnel (QPC) ainsi que devant les juridictions européennes (questions préjudicielles).

Qu'il s'agisse de contester des textes de portée générale ou individuelle, de manière préventive ou dans le cadre d'une action juridictionnelle, notre équipe mène ses actions en cohérence avec les objectifs et impératifs commerciaux et industriels de nos clients.

Poursuivant notre approche multi-sectorielle, nous intervenons dans les domaines de la santé, des nouvelles mobilités, du numérique, des cosmétiques, du luxe, de l'alimentation, des assurances, des transports, des nouvelles technologies, de l'environnement et de l'urbanisme ou encore de la chimie et de l'énergie.

## *Vos contacts*

**Maxime de Guillenchmidt**  
Associé  
[mag@dgavocats.fr](mailto:mag@dgavocats.fr)

**Matthieu Ragot**  
Associé  
[mragot@dgavocats.fr](mailto:mragot@dgavocats.fr)

---

## *Classements*

Best Lawyers et Leaders League

# Contentieux commercial et économique

*Pour convaincre, il faut être engagé.  
La prévention et la gestion des affaires  
contentieuses sont au cœur de la vie  
des entreprises et de leurs dirigeants.  
Elles sont également au cœur de notre  
expertise et de notre investissement.*

Si les acteurs économiques ont appris à composer avec le risque juridique, la gestion de leurs contentieux est stratégique pour leur image, leur crédibilité et leur chiffre d'affaires. Nous accompagnons nos clients dans ces périodes qui peuvent se révéler périlleuses.

Dans un contexte où les contentieux se compliquent et les questions deviennent de plus en plus techniques, nous nous attachons à inverser les rapports de force en faveur des entreprises que nous accompagnons.

Notre grande connaissance des secteurs dans lesquels nos clients évoluent nous permettent d'appréhender les contentieux en les situant dans le présent et le futur de leur entreprise et en se concentrant sur leurs enjeux.

Nous représentons nos clients devant les juridictions et les instances de régulation. L'activité contentieuse implique en outre la prévention des litiges. Dans ce cadre, nos équipes conseillent les clients dans l'élaboration et l'exécution de leurs relations contractuelles et stratégiques.

En cabinet groupé avec Antonin Levy & Associés, avec lequel notre cabinet collabore quotidiennement, nous sommes en mesure de proposer une réponse complète intégrant la *compliance* et les procédures pénales.

# Prévention

2019-2020

EXPÉRIENCE

- \_\_\_\_\_ Audit de contentieux sur des actes de concurrence déloyale par des anciens dirigeants, dans le cadre d'une cession de société.
- \_\_\_\_\_ Rédaction de pactes d'associés pour un Family office dans le cadre de leurs investissements dans des start-ups et PME (secteur du luxe, de la restauration, des nouvelles technologies, de l'hôtellerie, des services à la personne, des transports).

# Contentieux

2019-2020

EXPÉRIENCE

- \_\_\_\_\_ Contentieux pour le compte des fondateurs de l'un des leaders dans les nouvelles mobilités en raison d'un abus de minorité et d'actes de violence économique au moment du rachat. Représentation d'un fabricant étranger d'usines en France contre son client, groupe du CAC40, contestant la bonne exécution d'un contrat de rénovation d'usines en France.
- \_\_\_\_\_ Défense des cédants d'une société dans le domaine des dispositifs médicaux, assignés pour dol par les acquéreurs.
- \_\_\_\_\_ Défense de cédants dans le cadre de la mise en œuvre de garanties de passif.
- \_\_\_\_\_ Représentation d'une major du cinéma assignée pour des actes de parasitisme et contrefaçon.
- \_\_\_\_\_ Représentation de plusieurs promoteurs immobiliers dans le cadre de ruptures abusives de promesses de vente.

## Vos contacts

**Maxime de Guillenchmidt**  
Associé  
[mag@dgavocats.fr](mailto:mag@dgavocats.fr)

**Gilles de Boisséson**  
Associé  
[gdeboisseson@dgavocats.fr](mailto:gdeboisseson@dgavocats.fr)

## Classements

Palmarès des avocats, Le Point et Le Monde du droit

*Forts d'une connaissance approfondie de l'administration et de ses rouages, nous conseillons et défendons aussi bien les acteurs publics et les collectivités, que les entreprises dans leurs relations avec l'administration.*

Les racines du cabinet De Guillenchmidt & Associés (DGA) sont ancrées dans le droit public. Conseiller d'État honoraire, ancien Doyen de l'Université de Paris Descartes et ayant occupé de nombreuses fonctions au sein des cabinets ministériels, M<sup>e</sup> Michel de Guillenchmidt a voulu créer un cabinet d'excellence conçu pour apporter une expertise technique à des acteurs issus autant de la vie publique que de la sphère économique, dans tous les domaines du droit administratif (collectivités et sociétés publiques, entreprises, associations).

Nos clients nous confient ainsi leurs problématiques touchant au droit de

l'urbanisme, à la domanialité publique, aux contrats publics, ou encore au droit des collectivités territoriales.

Nous intervenons également auprès des employeurs publics et des agents à statuts particuliers, tant pour des questions stratégiques relatives auxdits statuts que dans leurs affaires contentieuses.

Enfin, nous assistons régulièrement les élus locaux en matière électorale, ainsi que dans les affaires tenant à leur responsabilité pénale.

- \_\_\_\_\_ Conseil d'une commune dans le cadre de son activité urbanistique et domaniale (création et défense en justice du nouveau PLU, contentieux des permis de construire, autorisations d'occupation du domaine public, aménagement foncier), ainsi qu'en matière électorale (défense dans le cadre d'un déféré préfectoral relatif aux élections municipales).
- \_\_\_\_\_ Défense d'une entreprise employant des agents publics à statuts particuliers, dans le cadre de contentieux disciplinaires, d'avancement et de promotion, de gestion des fins de carrière (radiation, retraite etc).
- \_\_\_\_\_ Accompagnement d'un opérateur de nouvelles mobilités dans le cadre de la réponse aux appels à projets et à candidatures de villes et de grandes métropoles, pour des autorisations d'occupation du domaine public, dans le respect de la réglementation dédiée à ce secteur en développement.
- \_\_\_\_\_ Obtention d'un nouvel appel d'offres à la suite d'un référé contractuel introduit à la demande d'un candidat évincé dans un important marché à bons de commande dans le secteur de la santé publique.

## *Vos contacts*

**Michel de Guillenchmidt**  
Associé  
[mdeguillenchmidt@dgavocats.fr](mailto:mdeguillenchmidt@dgavocats.fr)

**Matthieu Ragot**  
Associé  
[mragot@dgavocats.fr](mailto:mragot@dgavocats.fr)

---

## *Classement*

Leaders League



# Fonction publique internationale et droit international public

*La fonction publique internationale et européenne emploie actuellement plusieurs centaines de milliers d'agents de presque toutes les nationalités, au sein de plus de 300 organisations internationales. L'activité des Organisations internationales est étroitement scrutée par leurs Etats membres respectifs, lesquels exigent toujours davantage d'efficacité, de rationalité de gestion, d'agilité et de résultats. Ce contexte impose une solide approche juridique des questions organisationnelles, nombreuses et variées, relatives aux agents.*

Depuis plus de dix ans, nous assistons les Organisations internationales dans la définition et la mise en œuvre de leurs réformes institutionnelles touchant directement ou indirectement aux droits de leurs agents. Nous les accompagnons également dans les contentieux qui les opposent à ces agents, tant au stade précontentieux qu'au stade des recours interne et devant les juridictions internationales, en particulier le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail.

Forts de plus de 300 affaires contentieuses traitées, nous faisons bénéficier nos clients d'une expérience reconnue dans la conduite des contentieux, ainsi que d'une connaissance approfondie de la jurisprudence en la matière, dans une très grande variété de problématiques.

- \_\_\_\_\_ Défense de la légalité des dispositions générales régissant la procédure et les organes de recours interne d'une organisation.
- \_\_\_\_\_ Assistance d'une organisation internationale dans la définition et la mise en œuvre d'une procédure visant à enquêter sur des allégations de harcèlement moral et sexuel.
- \_\_\_\_\_ Défense de la légalité de dispositions générales visant à réformer l'avancement professionnel au sein d'une organisation.

*Votre contact*

**Matthieu Ragot**  
Associé  
*[mragot@dgavocats.fr](mailto:mragot@dgavocats.fr)*

# Équipe

DGA

AVOCATS ASSOCIÉS



**Gilles de Boisséson**



**Maxime de Guillenchmidt**



**Michel de Guillenchmidt**



**Matthieu Ragot**



AVOCATS



**Camila Amaral**



**Rafaela Choairy**



**Eleonora Perrotta**



**Victor Lehmann**

---

**Of Counsel -  
Jean-Yves de Cara**

ASSISTANTE



**Yolande Lopez**

